

Publié le 25 juin 2026

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES**

VAL ES DUNES

1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70

Date de convocation :

29.05.2026

Date d'affichage

29.05.2026

Nombre de conseillers :

En exercice	44
Présents	40
Titulaires	38
Suppléants	2
Pouvoirs	3
Votants	43
Quorum	23

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-six le quatre juin à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Cagny sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Étaient présents : Florence GUERIN, Marie-Françoise ISABEL, Adrien LECERF, Thomas LEROY, Lydie MAIGRET, Richard MARTIN, Jacques-Yves OUIN, Stéphanie PACCAUD, Jean-Yves MAUBANT (suppléant d'Ann BAUGAS), Michel LAINE, Nathaly MONROCQ, Philippe PESQUEREL, David BOUDET, Guillaume LECOEUR (arrivée à 19h43), Magali LONCLE, Emily ROMEIN, Pascal LEROY, Maryvonne BAZIRET (suppléante de Céline FOUREZ), Jean-Christophe CARON, Cédric GABRIEL (arrivée à 19h15), Philippe PIARD, Alain PORQUET, Aurélie SIMON, Siegfried GLESSMER, Yves LEBOURGEOIS, Angelique LEMIÈRE, Alexandra LÉPINAY, Fabienne ROYER COCAIN, Céline VITCHEN, Joël DUGUEY (arrivée à 19h15), Claude FOUCHER, Patricia LECOMTE, Didier LEMONNIER, Régis CROTEAU, Alexandra ENAULT, Olivier GUILLEMETTE, Marie-Pierre JEANNE, Chrystelle MARIE DIT ASSE, Christophe SCHACHER, Damien HAUGUEL formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Ann BAUGAS, Laurence MAUREY (Pouvoir à Guillaume LECOEUR), Christian CALLEJAS, Céline FOUREZ, Nicolas GENS (pouvoir à Alexandra LEPINAY), Maria MONTERO (pouvoir à Angélique LEMIERE)

Secrétaire de séance : David BOUDET

Délibération n° 2026/90

Objet : SERVICE AU PUBLIC ET RESSOURCES - Lancement de la consultation pour un marché public de services pour la gestion des Relais Petite Enfance et Lieu d'Accueil Enfant-Parent

Le lancement de la consultation pour un marché public de services pour la gestion des Relais Petite Enfance et Lieu d'Accueil Enfant-Parent

Le contrat de gestion des Relais Petite Enfance et Lieu d'Accueil Enfant-Parent arrivant à échéance le 31 décembre prochain, il convient de lancer une consultation afin choisir un nouveau prestataire pour une durée d'un an renouvelable deux fois, soit une fin du contrat, au plus tard le 31 décembre 2029.

La consultation sera organisée sous forme de procédure adaptée avec comme critères d'attribution : prix 40 %, valeur technique 60 % et possibilité de négociation.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➤ DECIDE de lancer une consultation en procédure adaptée pour un marché de services pour la gestion des Relais Petite Enfance et Lieu d'Accueil Enfant-Parent, avec comme critères d'attribution, 40 % pour le prix et 60 % pour la valeur technique ;

➤ AUTORISE M. le Président à signer tous les documents nécessaires.

Pour extrait conforme,

Pour le Président

Et par délégation

Le Vice-président



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr